

Questions au Feuilleton

B) Dans les positions classifiées, d'après la classification de la Fonction publique:

NOM	FONCTION	ÉCHELLE DE SALAIRE	
		NIVEAU	ÉCHELLE
M. J. Cameron	Adjoint ministériel	AS 4	\$12,329—\$14,010
M ^{lle} C. Cook	Secrétaire	ST 5	\$ 6,676—\$ 7,338
M ^{me} J. Heathcote	Secrétaire	ST 4	\$ 6,233—\$ 6,849
M ^{lle} L. Beland	Dactylographe	ST 2	\$ 5,102—\$ 5,607
M ^{me} L. Powers	Secrétaire	CR 3	\$ 6,707—\$ 7,372
M ^{me} H. Stafford	Secrétaire	CR 3	\$ 6,707—\$ 7,372
M. J. Cloutier	Commis du dépôt des dossiers	CR 2	\$ 5,486—\$ 6,028

DÉFENSE NATIONALE—LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE À TRENTON (ONT.)

Question n° 1291—M. Lawrence:

1. Entre neuf heures et quinze heures, le 14 septembre 1972, que faisaient les deux avions Otter destinés à la recherche et au sauvetage, «ainsi que la grande variété d'autres aéronefs militaires, par exemple, des avions Hercules, des hélicoptères Voyager et autres aéronefs», qui forment l'effectif ordinaire et de réserve de la Force de recherche et de sauvetage stationnée à Trenton, Ontario, tels qu'énumérés dans la réponse à la question n° 719?

2. Si l'un ou l'autre de ces appareils était alors en mission, quel était le but de chaque mission, qui les avait autorisées, quels étaient les noms, les numéros matricules et les grades des membres de l'équipage, les noms et l'autorisation de voyage de chacun des passagers, militaires ou civils ainsi que la durée et la destination de chaque mission?

3. Si un ou plusieurs appareils étaient hors d'usage par suite de réparations ou de travaux d'entretien, quelle était la nature des réparations ou de l'entretien et pendant combien de temps l'avion a-t-il été hors d'usage pour ces raisons?

4. Durant le laps de temps en question, a-t-on demandé à un avion quelconque d'effectuer une mission de recherche et de sauvetage et, dans l'affirmative, quelle était la nature de la demande et quel en a été le résultat?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1 et 2. Un des deux avions *Twin Otter* basés à la BFC Trenton a été utilisé le 14 septembre 1972, avec autorisation du Commandant du Commandement du Transport aérien, afin d'effectuer un exercice de parascourisme dans la région de Trenton, de 0905 h à 1035 h. Son équipage était le suivant: Commandant de bord, 612, 008, 417, Maj. B.A. Merklinger; Commandant en second 431, 077, 031, Capt E.R. Carscadden; Homme d'équipage, 106, 634, 151, Sgt W. Lafosse; Parachutiste-secouriste, 612, 067, 629, Cpl J. Radcliffe; Parachutiste-secouriste, 608, 939, 674, Cpl W. Davis; Parachutiste-secouriste, 611, 496, 696, Cpl G.F. Jarbeau; Parachutiste-secouriste, 107, 600, 322, Cpl D.G. Bollong; Parachutiste-secouriste, 435, 774, 864, Cpl A.K. Campbell. Le capitaine E. R. Caird, 223, 001, 306, officier responsable du Centre de coordination du sauvetage, de Trenton, était également à bord, à titre d'observateur de la mission d'entraînement. Pendant le reste de la période en question, l'équipage et l'avion étaient en attente à la BFC Trenton. L'autre avion *Twin Otter* n'a pas pris l'air ce jour-là. Quant au parc d'avions Hercules basé à la BFC Trenton, il était, pendant cette

[M. Allmand.]

même période, affecté à l'exercice de l'OTAN *Strong Express*, à destination de la Norvège, avec l'autorisation du Chef de l'état-major de la Défense, et aucun de ces appareils n'a participé à des missions de recherche et de sauvetage. L'hélicoptère *Voyageur* utilisé, au besoin, à l'appui des missions de recherche et de sauvetage dans la Région de recherche et de sauvetage de Trenton, est maintenu dans un état d'attente secondaire à la BFC Ottawa.

3. Deux des avions *Hercules* n'étaient pas en disponibilité opérationnelle pendant la période mentionnée à la première partie ci-dessus, puisqu'ils subissaient alors des révisions et des modifications de leur voilure à la North-west Industries Ltd, à Edmonton (Alberta).

4. Aucun de ces avions n'a été appelé, pendant cette période, à effectuer une mission de recherche et de sauvetage.

LE CONTRAT DE TRAVAIL RELATIF AU PERSONNEL CIVIL DE LA BASE MILITAIRE DE VALCARTIER

[Français]

Question n° 1374—M. Godin:

L'Alliance de la Fonction publique du Canada a-t-elle signé récemment un contrat avec le Conseil du Trésor pour les employés de la Défense nationale de la Base de Valcartier (Québec) préposés aux services divers (nettoyage, aide, etc.) et, dans l'affirmative, a) quelle est la nature du contrat, b) quelles sont les conditions de travail de ce groupe et c) envisage-t-on de leur accorder une augmentation de salaire et, dans l'affirmative, quand toucheront-ils cette augmentation?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Pas encore. a) Le Conseil du Trésor et l'Alliance de la Fonction publique du Canada négocient, depuis le 6 septembre 1972, une nouvelle convention collective pour les employés du Groupe «Services généraux». b) Les «Services généraux» comprennent les employés tels que les aides-cuisiniers, les magasiniers et les nettoyeurs. c) Comme les négociations se poursuivent toujours, il est impossible de prévoir les changements qui pourraient être apportés aux salaires ou aux conditions d'emploi, ni quand ces changements pourraient entrer en vigueur.

LE PARC RIVERAIN DE 80 ACRES PROMIS À LA VILLE DE TORONTO

[Traduction]

Question n° 1380—M. Diefenbaker:

Quelles mesures le Premier ministre et le gouvernement ont-ils prises pour tenir la promesse faite durant les élections à l'effet que le gouvernement financerait l'aménagement d'un parc de 80 acres près du port de Toronto?